

Résidence longue

**APPEL À CANDIDATURES EN DIRECTION**  
**D'UN BINÔME D'ARTISTES SUR LE CHAMPS DES ARTS VISUELS**  
**DÉSIREUX D'ACCOMPAGNER LES HABITANTS DE LA THIÉRACHE DU CENTRE**

2025 – 2026 - 2027



Dans le cadre de cet appel,

La Communauté de Communes de la Thiérache du Centre,

Lance un appel à candidatures en direction d'un binôme d'artistes sur le champ des arts visuels.

## **1. Portrait du territoire**

Située au Nord-Est du Département de l'Aisne, la Communauté de communes de la Thiérache du Centre est à environ 50 km de Laon, de Saint-Quentin et de Maubeuge (59). Elle a été créée en décembre 1992 et est composée de 68 communes pour 27500 habitants (anciens cantons de La Capelle, Le Nouvion-en-Thiérache, Vervins et Sains-Richaumont). C'est un territoire rural, avec une faible densité de population : 36,6 habitants par km<sup>2</sup>. La Communauté de Communes de la Thiérache du Centre fait partie des 4 communautés de communes qui forment le Pays de la Thiérache (PETR).

La Thiérache est une région naturelle où l'on retrouve des traits paysagers et architecturaux spécifiques : présence du bocage et de l'herbage à dominante agricole. On trouve des terrains vallonnés, un habitat dispersé, des maisons traditionnelles construites en pierres ou en briques et munies d'une toiture en ardoise, depuis quelques années des projets éoliens investissent les paysages

Terre d'histoire et de mémoire de par sa géographie frontalière, des églises fortifiées se dressent dans de nombreux villages (fortifiées en brique par les communautés d'habitants entre le XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle) ainsi que des monuments commémoratifs (Monument de la Pierre d'Haudroy du cessez-le-feu 1918 à La Flamengrie).

La population de la Thiérache du Centre révèle de nombreux indicateurs à la fois sociaux et scolaires défavorables : décrochage scolaire, illettrisme, pauvreté, isolement, chômage. Le taux de chômage est élevé – 35 % concernant les jeunes de moins de 24 ans. Le taux d'illettrisme dans l'Aisne est de 13%. Le manque de mobilité des habitants est un frein à la formation, l'emploi, l'accès aux soins... et à l'art et à la culture. Dans ce territoire enclavé se révèle un tissu associatif dynamique, 43 associations ont été créées entre 2018 et 2020 et de nombreuses initiatives portées par des acteurs locaux.

## **2. Politique culturelle de la CCTC**

La Communauté de Communes a d'abord exercé des compétences relatives à l'aménagement de l'espace (étude, définition et élaboration d'un programme de développement), au développement économique (création, aménagement et gestion de zones d'activités intercommunales) et à la protection et la mise en valeur de l'environnement (études préalables à la réalisation de programmes d'assainissement, études et concertation pour la résolution des problèmes de collecte et d'élimination des déchets ménagers en cohérence avec les schémas départementaux). Ces compétences ont été élargies au fil du temps pour prendre en compte les enjeux liés au développement du territoire en matière environnementale, sociale et

culturelle avec les compétences Gestion de l'Ecole Intercommunale de Musique, Action culturelle et politique communautaire et Structures petites enfance notamment.

Depuis plus de 10 ans, la CCTC œuvre au maillage culturel du territoire en structurant l'offre et les pratiques culturelles, elle a souhaité une école de musique, éclatée sur 5 pôles pour offrir aux habitants un service de qualité et de proximité. En 2019, elle a été initiatrice de la charte du réseau de lecture publique entre les 6 médiathèques du territoire pour un accès gratuit à la lecture et aux outils numérique. La CCTC pilote, en outre, depuis 5 ans une Micro-Folie Mobile avec le concours de La Villette, ce dispositif parcourt le territoire de l'ensemble des 160 communes du Pays de Thiérache. Depuis janvier 2023, le projet Démos, avec la Philharmonie de Paris et l'ADAMA, s'est développé avec des ateliers musicaux gratuits pour une centaine d'enfants dans 7 communes. Démos est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. La CCTC vise encore à diversifier ses lieux d'action en ayant une attention particulière sur son patrimoine comme le réseau d'églises fortifiées. De plus, l'intercommunalité subventionne des associations pour la mise en place d'actions culturelles ou festives. Elle met également en place chaque année des résidences artistiques dans le cadre d'un Contrat Culture Ruralité avec la DRAC, celui-ci est actuellement axé sur les arts de la marionnette. La CCTC, à travers ces différents choix en matière de politique culturelle, cherche, à être au plus près de ces habitants ou des acteurs du territoire - Résidences artistiques, Micro-Folie Mobile, impromptus, séances solaires, travail avec le réseau de médiathèques, spectacles, concerts, orchestre Démos.

L'ambition du projet de territoire de la CCTC est de porter une image positive du territoire, de soutenir le développement économique notamment via la transition écologique et numérique, de développer de nouvelles coopérations et politiques publiques afin d'être un territoire attractif.

### **3. Présentation de l'appel à candidatures**

Entre 2021 et 2024, la CCTC a accueilli 4 artistes pluridisciplinaires dans le cadre du projet « Par les deux bouts / Parler debout » de La Chambre d'eau avec des actions sur les territoires de l'Aisne et du Nord.

Cette résidence longue sur le territoire de Thiérache du Centre a permis, par des protocoles participatifs engagés par les 4 artistes, de constituer progressivement un réseau d'acteurs très varié et de toucher une grande diversité d'habitant.e.s. Cette présence artistique a également enrichi les projets culturels de la CCTC et permis des actions ambitieuses. Force de cette expérience significative, la CCTC souhaite proposer à des artistes du champ des arts visuels une résidence sur 3 ans. L'équipe retenue devra également proposer des temps de médiation pour mobiliser les habitants.

#### Les objectifs généraux

- Créer un processus de construction collective avec les habitants et les acteurs locaux
- Promouvoir des actions artistiques ancrées dans le paysage et les histoires des habitants

- Favoriser l'émergence de nouvelles créations et événements culturels
- Documenter l'ensemble du processus et assurer une visibilité médiatique.
- Accompagner la mise en mouvement du territoire, assurer l'épanouissement de ses habitants et amplifier la valorisation de ses richesses

#### Une résidence en 3 temps :

- Une phase immersive pour rencontrer les habitants, se présenter, découvrir le territoire et mettre en place le comité de pilotage pour une gouvernance partagée entre artiste, habitants, partenaires et la CCTC.
- Une deuxième phase avec la mise en place de gestes artistiques et d'actions participatives.
- Une dernière phase avec la création ou la participation à des événements

L'équipe retenue sera également en mesure de proposer des temps de médiation pour mobiliser les habitants. Sa présence artistique sera respectueuse des enjeux environnementaux et climatiques.

#### Publics à mobiliser :

Les habitants à investir peuvent être des acteurs des champs économiques, professionnels de différents champs (commerçants, agriculteurs, artisans, acteurs du tourisme, médiathécaires, enseignants, animateurs sociaux...), enfants, jeunes, parents, enseignants, amateurs, bénévoles d'associations, conseil communautaire des jeunes, élus communaux et intercommunaux, personnes isolées, petites communes... Les artistes retenus sont invités à porter une attention particulière aux participants de précédents projets.

Les artistes sélectionnées pourront s'appuyer sur les différents services de la CCTC (Culture, école intercommunale de musique, petite enfance et jeunesse, insertion, gestion des déchets, eau et assainissements...) ainsi que sur ses différents projets culturels (orchestre Démos, Micro-Folie Mobile, Artothèque de l'Aisne, Ecole intercommunale de musique, Festival Jardins en scène...).

#### Les lieux à investir :

Les espaces publics, les lieux à valoriser (médiathèques, églises fortifiées, bocage et chemins de randonnées, petit patrimoine, patrimoine historique, musées ...), les lieux intercommunaux (micro-crèches, maisons de santé, déchetteries, sites de l'école intercommunale de musique, lieux mobiles avec la Micro-Folie Mobile (CCTC et hors CCTC), des espaces privés.

## **4. Calendrier**

Présence artistique sur 3 ans avec une présence de deux mois par an sur plusieurs périodes afin d'assurer une continuité tout au long de l'année.

#### Calendrier prévisionnel :

Juillet 2025 :	Choix des artistes
Septembre 2025 / décembre 2025 :	Immersion et co-construction
Janvier 2026 / décembre 2026 :	Partage de gestes artistiques
Janvier 2027 / septembre 2027 :	Création et participation
Septembre 2027 / décembre 2027 :	Phase bilan

## 5. Conditions financières

L'enveloppe budgétaire allouée est de 22 000 € par an.

Cette allocation inclut les rémunérations, charges salariales, les frais de transport, de repas, d'hébergement, l'achat de matériaux et les droits d'auteurs éventuels.

## 6. Candidature

Les candidatures sont ouvertes aux équipes intéressées par une démarche collaborative et participative. Les artistes devront être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action, devront posséder un permis de conduire en cours de validité ainsi qu'un véhicule personnel. Les candidatures seront étudiées par un comité de sélection. Celui-ci effectuera son choix en fonction des critères suivants :

- Pertinence de l'esthétique en lien avec les attentes de l'établissement public
- Expérience significative dans des projets de pratiques participatives

Les éléments à fournir :

- Une note d'intention sur le projet développé et ses enjeux
- Un dossier artistique présentant un ensemble d'œuvres représentatives de la démarche et témoignant de ses expériences dans un projet d'éducation artistique et culturelle
- Une liste d'œuvres et de travaux disponibles à des fins de diffusion, pendant, avant ou après le temps de résidence
- Un Curriculum Vitae à jour des artistes

Les candidatures sont à envoyer avant le 15/07/2025 à [p.walme@cc-tc.com](mailto:p.walme@cc-tc.com)

La candidature retenue sera annoncée fin juillet.